

Il est peu probable que l'A.C.D.I. contacte directement un cégep pour lui demander de s'intéresser à un projet bilatéral, et cela pour deux raisons: d'abord parce qu'une institution publique ne peut pas être inscrite dans la banque de ressources de l'A.C.D.I., donc son nom ne sortira jamais sur les listes informatiques, et deuxièmement parce que la tradition de faire appel à un cégep n'existe pas à l'A.C.D.I., à l'exception de certaines spécialisations bien reconnues comme par exemple la foresterie et les pêcheries. Quand l'A.C.D.I. fait appel directement à une institution publique, il s'agit la plupart du temps d'une institution universitaire spécialisée par exemple dans le domaine de l'administration publique ou de l'agronomie.

Le seul choix viable pour un cégep est donc de faire son propre marketing auprès des fonctionnaires et responsables de projets de la division bilatérale, et de tenter de les convaincre de ses capacités en coopération internationale. C'est ainsi que lorsqu'un projet est identifié, il sera possible de déposer une lettre d'intérêt de la part du cégep pour le projet en question, pour ensuite être inclus dans la liste des organisations invitées à soumissionner. Le responsable du projet fera par la suite parvenir cette liste dite «courte» au comité de sélection des consultants. La partie n'est pas pour autant gagnée car ce dernier comité a le pouvoir de laisser ou de retrancher le nom du cégep de la liste qu'il soumettra au ministre.

Enfin la décision ministérielle peut également jouer dans l'établissement de la liste finale des «proposeurs», car celle-ci a le loisir d'y retrancher ou d'y rajouter les noms des organisations avec lesquelles elle est en accord ou en désaccord.

Par la suite, le jeu de la concurrence est ouvert, les propositions sont préparées, déposées, évaluées par un comité de fonctionnaires et de consultants, et des recommandations ainsi qu'un classement sont déposés auprès du ministre pour décision.

Un cégep qui franchit toutes ces étapes avec succès se voit enfin octroyer un projet de coopération internationale par la division bilatérale de l'A.C.D.I.

Je n'ai pas insisté sur tous les investissements en temps et en argent qui sont nécessaires pour en arriver jusque-là, mais vous êtes sûrement en mesure de pressentir que cela ne peut pas être réalisé sans un déboursé important, et que l'élément «risque» est omniprésent dans le processus.

L'élément risque m'amène à la troisième voie d'accès, soit à des projets de coopération internationale qui requièrent une collaboration avec les pays récipiendaires eux-mêmes, et un développement assidu auprès des agences multilatérales. Cette voie d'accès constitue sans équivoque la «ligue majeure» de l'industrie, et est habituellement réservée aux professionnels. Les enjeux y sont très élevés, ainsi que les risques.

Afin de situer tout d'abord ceux d'entre vous qui n'êtes pas familiers avec cette industrie, je désire simplement vous faire état de l'organisation de ces agences dites multilatérales parce que leurs fonds proviennent de plusieurs pays.

Il y a d'abord la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.) qui prête des fonds variant généralement de 20 à 500 millions de dollars américains à tous les pays de la terre qui répondent à ses critères et conditions de prêt. Elle est composée de plusieurs agences prêteuses, dont principalement la Banque Mondiale, et l'Agence internationale pour le développement. Je me limiterai ici à ces explications sur

le fonctionnement de cet organisme, en vous précisant que les intéressés à en savoir plus peuvent suivre un séminaire d'information de deux jours qui est offert plusieurs fois par année à Washington.

Ce qui est plus important de connaître est le mécanisme par lequel cette agence prête aux pays (et non les subventionne). Les pays doivent ensuite utiliser les sommes disponibles pour la réalisation des projets tels que préparés par l'agence. Le choix de l'organisation qui sera maître d'oeuvre du projet, ainsi que des ressources qui interviendront dans le pays, n'est donc plus celui de l'agence de financement — comme c'était le cas avec l'A.C.D.I. —, mais du pays lui-même. De là dérive la nécessité de développer des relations avec le pays qui établira la liste des «proposeurs» et qui procédera également à l'évaluation des propositions et l'adjudication du marché.

Je crois qu'à ce point, vous devriez avoir saisi l'ampleur des dépenses qui seront nécessaires afin d'arriver à ce résultat.

Une démarche identique est nécessaire quand on s'intéresse à des projets financés par les agences multilatérales régionales, soit la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, et enfin la Banque inter-américaine de développement, pour ne nommer que les principales. Dans leurs régions respectives, celles-ci financent généralement des projets de moindre envergure que la B.I.R.D., et qui oscillent généralement entre 1 et 20 millions de dollars américains.

En fin de compte, est-ce qu'un cégep peut s'intéresser aux projets des agences multilatérales? Je crois que la réponse peut être un oui prudent, et avec restriction. On m'a donné l'information que certains collèges canadiens, notamment ontariens, réalisent déjà depuis quelques années des projets avec la Banque Mondiale. C'est donc une preuve qu'il est possible de le faire. Au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, nous sommes à poursuivre un nombre restreint de projets avec cette agence, et l'avenir nous apprendra si nous avons raison de le faire.

Plusieurs remarques — ou mises en garde — peuvent être faites ou seront faites à un cégep qui se présenterait directement à la Banque Mondiale pour obtenir des informations sur un ou des projets, et dont la principale est la suivante: Avez-vous accumulé suffisamment d'expériences et de succès en coopération internationale pour pouvoir prétendre être en mesure de vous attaquer à un projet de grande envergure?

En d'autres termes, il faut avoir fait ses classes auprès d'organismes plus modestes, notamment avec l'agence de son pays — l'A.C.D.I. au Canada —, avant de prétendre à un échelon plus élevé sur l'échelle de la hiérarchie internationale. J'ai fortement l'impression que c'est exactement ce qu'ont fait les quelques collèges canadiens qui oeuvrent présentement sur des projets financés par la Banque Mondiale.

Cela nous renvoie donc aux deux premières voies d'accès à la coopération internationale dont je vous ai brièvement entretenus, et pour terminer, je crois qu'il est préférable à cette étape-ci de répondre à vos questions précises plutôt que d'élaborer davantage sur des sujets qui ne seraient pas en ligne directe avec vos interrogations.

Je vous remercie pour votre attention et répondrai à vos questions avec plaisir et au meilleur de mes connaissances.

Communication de  
Nicole KOBINGER  
Directrice générale  
Centre d'enseignement et de recherche  
en informatique Clément-Lockquell inc.  
Cégep de Sainte-Foy

## VERS LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

C'est à pied levé que j'ai accepté de venir faire cette présentation à la place de M. Serge Blondeau, directeur de projets au Consortium intercollégial de développement en éducation (C.I.D.E.) qui est actuellement au Cameroun.

Les réflexions dont j'aimerais vous faire part ici font suite à des projets que j'ai réalisés pour le C.I.D.E.

Dans un premier temps, je vous ferai part d'un projet réalisé au Mexique.

Par la suite, je dégagerai quels sont, selon moi, les services que peuvent offrir les cégeps en coopération internationale, pour ensuite vous faire voir les problèmes auxquels doivent faire face les cégeps s'ils veulent se lancer dans ce domaine.

Le projet de coopération réalisé au Mexique s'est étalé sur deux ans et comprenait plusieurs volets.

Avant que ce projet puisse passer à sa phase «réalisation», il a fallu cinq ans de négociations entre les différents organismes intéressés, tant ceux du Mexique que ceux du Canada, beaucoup d'énergie et — comme vous vous en doutez — passablement de patience.

Initialement, ce projet devait se faire dans le cadre de la coopération institutionnelle de l'A.C.D.I. mais parce que le Mexique n'est pas sur la liste des pays que l'A.C.D.I. aide, il a fallu le transformer en un projet de la coopération bilatérale. Je reviendrai sur cette difficile phase de mise en marche d'un projet car elle fait partie des problèmes que les cégeps doivent affronter dans le cadre de la coopération internationale.

Je vous disais que ce projet comprenait plusieurs objectifs. Cependant, essentiellement, il s'agissait d'aider un organisme public mexicain appelé C.O.N.A.L.E.P. (soit Colegio Nacional de Educacion Profesional Technica) — donc un organisme voué essentiellement à la formation technique professionnelle.

Les objectifs étaient les suivants:

- aider C.O.N.A.L.E.P. à moderniser cinq de leurs programmes professionnels, soit; microprocesseur, optique; chimie de plastique; aéronautique; informatique;
- construire à Mexico un collège qui avait été détruit lors du tremblement de terre;
- équiper ce collège d'un laboratoire de langues et d'un laboratoire d'informatique;
- former des «formateurs» à utiliser les équipements d'informatique.

Pour réaliser le premier objectif, cinq professeurs de différents collèges (j'étais de ce groupe) sont partis travailler au siège social de C.O.N.A.L.E.P., à Toluca, durant six à huit semaines au cours des mois de juin, juillet et août 1986.

Chacun d'entre nous était jumelé à des professeurs mexicains ou à des professionnels responsables de l'un des program-

mes. Pour ma part, j'étais en charge du programme informatique. C'est donc ce cas que je développerai.

Dans un premier temps, j'ai:

- effectué une analyse du programme qui était alors en vigueur;

- fait une analyse des besoins en tenant compte des objectifs généraux de C.O.N.A.L.E.P. et des besoins du marché du travail;

- effectué une analyse comparative du programme mexicain et du programme québécois;

- proposé un nouveau programme avec son objectif général, sa grille de cours et, pour chaque cours, l'objectif, les contenus, les laboratoires...

Par la suite, j'ai développé dans le détail les cours de la première année. Le programme, tel que proposé, a été accepté par la direction, implanté à titre expérimental dans le collège Mexico-Canada en janvier 1987 et implanté par la suite dans environ 70 collèges à travers tout le Mexique.

La construction du collège Mexico-Canada s'est faite sous la maîtrise d'oeuvre d'un ingénieur québécois, M. Pagé, délégué par le C.I.D.E.

M. Jean-Claude Lemieux, directeur de l'informatique au cégep de Sainte-Foy, était chargé d'implanter les laboratoires de langues et d'informatique.

Enfin, avec M. Michel Nadeau, professeur au département d'informatique du cégep de Sainte-Foy, je suis allée donner trois semaines de cours à 17 professeurs d'informatique, en mai et juin 1987.

Malgré les problèmes rencontrés, tout le projet a été un succès et réalisé à la satisfaction de tous.

À partir de cette expérience et d'autres expériences réalisées en Colombie et au Maroc, j'aimerais maintenant vous mentionner quels sont, selon moi, les services que les cégeps peuvent rendre dans le cadre de la coopération internationale et qui correspondent à des besoins criants des pays sous-développés.

Les pays du tiers-monde ont actuellement un besoin urgent de techniciens. Ces pays en sont conscients et les différents organismes mondiaux, surtout les organismes d'aide financière, comme la Banque Mondiale, les pressent de former des techniciens en grand nombre et d'un niveau comparable à celui des pays industrialisés. Former des techniciens de haut niveau signifie dispenser des programmes de formation de qualité et qui prennent en compte les technologies d'aujourd'hui.

Voilà le premier créneau dans lequel les cégeps peuvent apporter leur contribution. Il ne s'agit pas, selon moi, d'envoyer des professeurs québécois dispenser des cours aux étudiants de ces pays, bien qu'à l'occasion cela puisse se faire. Cette forme d'aide est improductive et coûteuse; improductive car elle entraîne peu de transfert pédagogique et coûteuse parce que nos salaires (sans compter les frais de séjour, etc.) sont beaucoup trop élevés. Leurs besoins se situent surtout dans: l'élaboration de programmes qui tiennent compte de leur culture, de leurs besoins et de leurs moyens; l'élaboration de matériel didactique; l'implantation de méthodes pédagogiques.

Compte tenu de l'expérience des cégeps dans ces domaines, voire de l'expertise de certains, il s'agit bien là d'un créneau d'aide.

Toujours en vue de former des techniciens de haut niveau, ces pays ont également des besoins dans le domaine de l'administration générale des institutions, l'administration des programmes — développement, mise à jour, évaluation — et dans le domaine des relations écoles-entreprises.

Ce dernier point est intéressant car il débouche sur un élément vital de l'économie des pays du tiers-monde, c'est-à-dire la P.M.E. Dynamiser et moderniser les P.M.E. constitue pour ces pays un défi de taille. Vous voyez donc tout de suite le champ d'action possible des cégeps: formation sur mesure, éducation des adultes, organisation de stages, analyse de besoins pour accueillir les nouvelles technologies, etc.

Voilà, selon moi, les champs d'action possibles des cégeps dans le cadre de la coopération internationale et les champs d'action prioritaires pour les pays du tiers-monde.

Les besoins sont nombreux mais le Canada, et en particulier le Québec, n'est pas le seul pays qui désire apporter de l'aide aux pays du tiers-monde; nous sommes nombreux sur les rangs. Cela m'amène donc aux problèmes auxquels est confronté un cégep qui veut se lancer dans la coopération internationale. Ils ne se situent pas du tout au niveau de la réalisation des projets: les problèmes rencontrés à ce niveau ont des solutions — et nous avons, dans les cégeps toutes les compétences requises pour mener à bien des missions de coopération. Non, le problème se situe en aval, c'est-à-dire: trouver des projets, trouver le financement.

Ces opérations ne sont pas banales: elles exigent une bonne connaissance de la structure d'aide à la coopération au Canada et au niveau mondial. Structure très complexe et qui est entourée d'un réseau formel et informel de relations inter-gouvernements, inter-organismes et inter-personnelles. Elles exigent, bien sûr, des ressources humaines et financières considérables si on tient compte des investissements nécessaires à la recherche de projets financés.

Je vous disais, au début, que le projet du Mexique avait pris cinq ans avant de démarrer; il s'agissait, bien sûr, d'un projet d'envergure, mais même le plus petit projet ne peut se réaliser sans un minimum de 12 à 18 mois d'investissement en temps, en missions exploratoires dans le pays, en déplacements à Ottawa, etc., sans compter la préparation des rapports exigés par les gouvernements et organismes concernés. Et le succès n'est pas toujours au bout de nos peines...

En ce qui concerne la réalisation des projets — outre les problèmes dus aux différences culturelles, voire dans certains cas de langue — les cégeps doivent également faire face aux exigences de missions dont la durée est inférieure à une session et ceux-là sont la majorité.

Comment remplacer des professeurs pour de courtes périodes — qui font le va-et-vient entre les pays aidés et leur collège — sans diminuer la qualité de l'enseignement, sans perturber la vie départementale?

Enfin, si les cégeps veulent sérieusement se lancer en coopération internationale et en faire un projet institutionnel, ils devront également fournir de l'aide aux professeurs et professionnels qui auront à réaliser ces projets. Aide sous forme de sessions préparatoires à la coopération, aide sous forme de ressources multidisciplinaires, aide sous forme d'administration de projets et d'élaboration de logistique.

C'est pour cela qu'en 1982, trois collèges du Québec ont créé le C.I.D.E. pour mettre en commun des ressources et créer une permanence. Contrairement à l'Association des collèges communautaires du Canada (A.C.C.C.) qui est son équivalent au plan canadien, le C.I.D.E. n'a qu'un seul mandat, celui de la coopération internationale; 10 collèges se sont associés au C.I.D.E. depuis sa création. Il a déjà réalisé plusieurs projets comme: recevoir des stagiaires de différents pays (Algérie, Amérique latine...); dispenser des cours au Maroc; réaliser le projet du Mexique.

Actuellement, des projets au Cameroun et au Zaïre sont en cours et plusieurs autres sont en gestation (Chine, Gabon, Maroc, Colombie).

Bien sûr, la réalisation de ces projets est faite par des personnels des cégeps.

Ces projets exigent beaucoup de la personne qui les réalise; cependant, la richesse que les individus — et, par là, les institutions — en retirent en vaut vraiment la peine.

M. Ryan, hier soir, pressait les collègues de s'ouvrir à la communauté...

Pourquoi pas la communauté internationale?

---

Communication de  
Gisèle CARBONNEAU-BONIN  
Professeure  
Cégep de Maisonneuve

---

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE: UNE EXPÉRIENCE POSITIVE POUR TOUS

Rentrée du Nicaragua depuis trois jours seulement, j'aimerais tenter de vous faire partager pendant quelques minutes l'expérience que nous y vivons, l'intérêt que nous y voyons, les questions que nous nous posons, les difficultés que nous rencontrons.

Il arrive d'une école comme toutes les écoles que nous connaissons, avec son équipe de direction, sa centaine de professeurs, ses mille étudiants, ses quelques professionnels du service aux étudiants, sa spécialiste en méthodologie de l'enseignement, son syndicat, son association étudiante. Une école comme les autres et en même temps bien différente...

Une école composée d'étudiants de 18 à 30 ans, qui prépare des auxiliaires et des techniciens de niveau supérieur en santé: soins infirmiers, alimentation institutionnelle, laboratoire médical, radiographie, physiothérapie, etc.

Une école composée d'étudiants dont la moitié doit rentrer à la maison immédiatement après un tremblement de terre d'intensité moyenne parce que les enfants sont seuls, enfermés dans la maison.

Une école où le nombre de sphygmomanomètres utilisables diminue chaque année à cause de la détérioration du caoutchouc par la chaleur.

Une école où les étudiants en laboratoire médical doivent se rendre à l'hôpital pour toucher à leurs premières pipettes.

Une école où les cours ont été suspendus pendant deux semaines parce que professeurs et étudiants sont réquisitionnés

pour réaliser une campagne de prévention contre l'Aedes Egyptic, moustique porteur de la fièvre dengue.

Une école, l'Institut polytechnique de la santé, dont le personnel surchargé travaille au maximum de ses capacités pour donner un enseignement toujours meilleur.

Une école qui a demandé un appui pédagogique et technique au collège de Maisonneuve.

Depuis plus de deux ans en effet, le collège de Maisonneuve collabore au renforcement institutionnel de cette école. Nous travaillons à la révision de programmes, à l'implantation de laboratoires, au développement des méthodes d'enseignement pratique, à la production de matériel didactique et de manuels de laboratoires et ce, dans trois domaines différents: l'alimentation institutionnelle, les soins infirmiers, les techniques de laboratoire. Jusqu'à maintenant, deux cadres et huit professeurs sont allés au Nicaragua dans le cadre du projet. Pourquoi le font-ils, qu'est-ce qu'ils en retirent, quelles sont les difficultés rencontrées?

À l'instar de la majorité des coopérants rencontrés au Nicaragua, les coopérants de Maisonneuve sont satisfaits de leur expérience, et ce, pour diverses raisons:

- **Parce qu'ils ont la compétence voulue pour exercer leur mandat**

Les professeurs de cégep ont acquis au fil des ans une solide formation académique et une expérience pédagogique fort précieuse pour le Tiers-Monde. À certains égards, ils ont vécu hier ce que vivent aujourd'hui les collègues du Tiers-Monde: absence de cadre de référence, programmes mal définis, inexistance de manuels adaptés au niveau recherché, manque de matériel pédagogique adéquat.

Le professeur de cégep est habitué de créer ses propres instruments de travail: de l'élaboration des programmes il y a 10 ou 20 ans, à leur évaluation aujourd'hui, en passant par la production de matériel pour toutes les étapes du processus éducatif, il a dû tout inventer, adapter, réviser.

Enfin, soulignons que la tradition de collégialité que l'on retrouve dans les cégeps peut accroître l'efficacité du coopérant lui-même. Pour réaliser notre projet, nous avons fait appel à des professeurs de quatre collèges différents. Chacun a apporté avec lui l'expérience de son département, les documents, les outils élaborés et utilisés dans son collège. Cette habitude de partage des ressources représente un appui important pour le coopérant et un atout pour la qualité de notre intervention en coopération internationale.

- **Parce qu'ils sont issus d'une institution originale, diversifiée, solide**

Le cégep a beaucoup à offrir aux sociétés en développement, surtout dans les domaines techniques, là où la demande de collaboration est la plus grande.

L'originalité du niveau de formation ainsi que la diversité des programmes existants représentent une excellence source d'inspiration pour les pays en voie de développement désireux d'améliorer leur système éducatif en cherchant des alternatives aux formations traditionnelles héritées du passé colonial.

Au niveau pédagogique, l'expertise québécoise est également très avancée en regard, par exemple, de la participation des étudiants à leur propre processus d'apprentissage ou encore en ce qui concerne la technologie éducative. La réflexion individuelle et collective des professionnels de l'enseignement sur les avantages et les inconvénients de ces appareils et moyens sophistiqués confère une expertise certaine pour conseiller les nouveaux arrivants sur le marché de l'audiovisuel ou de l'informatique. Tout le matériel et l'équipement dont nous disposons peuvent également être mis au service du Tiers-Monde d'une manière ou de l'autre. Les formules peuvent varier, l'important c'est de partager un peu nos ressources que nous pouvons trouver insuffisantes parfois, mais qui sont immenses relativement à ce que nous rencontrons ailleurs.

- **Parce qu'ils sont prêts à relever des défis**

Bien que très diversifiés, bien structurés, très fonctionnels, les programmes et méthodes en usage chez nous ne peuvent absolument pas être transférés automatiquement dans le Tiers-Monde.

Une nouvelle création s'impose: l'expertise acquise au Québec doit être revue, les techniques modifiées, les méthodes adaptées, les programmes repensés. Pour plusieurs d'entre nous ceci représente un défi professionnel intéressant. Chacun de ceux qui ont vécu l'expérience a admis s'être enrichi professionnellement, stimulé par le défi de réinventer son métier en fonction de besoins et de réalités culturelles souvent inconnus jusque-là.

Le cégep d'aujourd'hui est le fruit de l'effort de tous et cette expérience de «bâtisseurs» peut être très avantageuse à partager avec nos partenaires du Tiers-Monde qui se débattent encore souvent avec leur passé de colonisés ou d'opprimés par des dictatures militaires nationales. Une relation de coopération positive est souvent l'occasion pour nos collègues du Tiers-Monde de découvrir leurs forces, de prendre confiance en eux, de développer davantage leurs talents.

Une fois admise la pertinence de la présence des cégeps dans le domaine de la coopération internationale, on peut se demander ce qu'ils en retirent réellement?

- **Une ouverture sur le monde**

Dans une institution de formation, l'acquisition de nouvelles connaissances, l'achat de documentation originale sur l'histoire, la géographie, la politique, la littérature des pays en voie de développement par l'intermédiaire de ceux qui sont sur le terrain, ne peuvent que contribuer à enrichir notre patrimoine collectif.

La diffusion d'information sur les pays d'intervention, sur les projets, sur le vécu des coopérants peut profiter à l'ensemble de la communauté collégiale. Chez nous certains professeurs ont invité des coopérants de retour à parler de leur expérience de coopération, de la situation au Nicaragua, auprès de leurs étudiants.

De même nos partenaires du Nicaragua de passage à Montréal ont eu l'occasion d'échanger avec tous ceux qui s'intéressent à la coopération internationale dans le collège.